

Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée BAT-EN-109, définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur

A/ BAT-EN-109 (v. A24.1) : Mise en place d'une toiture ou d'éléments de toiture permettant la réduction des apports solaires

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : ….....
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : ….....
Référence de la facture : ….....
*Pour les personnes morales, nom du site des travaux ou nom de la copropriété : ….....
*Adresse des travaux : ….....
Complément d'adresse : ….....
*Code postal : ….....
*Ville : ….....

*Local du secteur tertiaire en France d'outre-mer :

☐ existant

☐ neuf

*Surface totale du bâtiment (m²) : ….....

*Secteur d'activité :

☐ Bureaux ☐ Enseignement ☐ Hôtellerie ☐ Santé ☐ Commerces

NB : Les bâtiments neufs du secteur tertiaire à usage de bureaux ou de commerces situés en Martinique et en Guadeloupe ne sont pas éligibles à la présente fiche.

*La toiture est constituée :

☐ d'un système de toiture assurant à lui seul le facteur solaire requis ;

☐ d'un ensemble d'éléments dont la composition permet d'obtenir le facteur solaire requis.

Caractéristiques de la toiture ou des éléments de toiture installés :
*Surface de toiture protégée : ……m²
*Facteur solaire du système de toiture ou de l'ensemble des éléments mis en place : ….....
NB1 : le facteur solaire doit être ≤ 0,03.
NB2 : l'application de peintures réfléchissantes sur la toiture en place n'est pas éligible dans le cadre de cette fiche.

A ne remplir pour les systèmes de toiture que si les marque et référence du système mis en place ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :
*Marque(s) : ….....
*Référence(s) : ….....